

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5501**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Infographiste

Nouvel intitulé : [Infographiste-designer Web](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
FORMAGRAPH	Directeur Formagraph

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principales activités d'un infographiste aujourd'hui sont :

- Formaliser la prise en charge de la commande du client.
- Ordonner et planifier les étapes de fabrication, identifier les coûts de réalisation des différents éléments du projet, déterminer le processus de fabrication, proposer des adaptations aux contraintes.
- Elaborer des roughs, maquettes, concevoir un scénario, rédiger un argumentaire justifiant ses choix graphiques.
- Créer une composition graphique sur un logiciel de retouche d'images.
- Agencer textes, images et blanc au moyen d'un logiciel de mise en page.
- Mettre au net des images issues de sources documentaires au moyen d'un logiciel d'illustration.
- Assurer des corrections chromatiques au moyen d'un logiciel de traitement d'images, exécuter des photomontages.
- Préparer des illustrations en vue de leur utilisation selon les différents supports média.
- Agencer textes, images et animations avec un logiciel d'édition de contenus destinés à Internet.
- Créer un dossier de flashage. Regrouper et classer les éléments destinés à la mise en ligne.
- Concevoir et exécuter un logotype, un pictogramme et choisir une typographie d'accompagnement.
- Assurer la coordination des étapes de production.
- Participer à l'élaboration d'une identité visuelle.
- Réaliser des documents destinés au print ou au web.

Les principales compétences attestées sont :

- S'approprier la demande du client.
- Identifier les contraintes de réalisation.
- Développer plusieurs propositions graphiques en justifiant ses choix.
- Choisir et maîtriser les outils logiciels les plus adaptés aux différentes réalisations.
- Créer, modifier, recomposer des objets graphiques en utilisant les bons outils informatique destinés à l'impression ou à la mise en ligne.
- Fournir un document électronique prêt à être flashé ou mis en ligne.
- Créer une charte graphique complète dans des environnements multiples.
- Effectuer un suivi technique et contrôler la qualité et la conformité des produits réalisés.
- Choisir une typographie pour un projet imprimable ou multimédia de façon adéquate.
- Choisir des visuels adaptés en tenant compte de leur sémiologie et des impératifs techniques.
- Créer des pictogrammes en respectant les règles de visibilité.
- Créer des logotypes mettant en scène une marque, un produit, dans un contexte défini.
- Maîtriser le dessin électronique du point de vue du design et de la technique.
- Maîtriser les différents aspects de l'image numérique.
- Créer une mise en page : concevoir et exécuter la mise en page d'imprimés divers.
- Assurer l'hébergement et la mise à jour de sites destinés à Internet.
- Assurer la mise à jour de sites web statiques.
- Créer des animations de type cinématique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agences de publicité, imprimeries, éditeurs, service de communication interne d'une entreprise ou d'une administration, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Infographiste, opérateur PAO, maquettiste, concepteur-metteur en pages, webdesigner, infographiste multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1308 : Intervention technique en industrie graphique

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1101 : Animation de site multimédia

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification passe par :

- Un contrôle continu sous forme d'évaluations au cours de la formation ainsi que la rédaction de rapports de stage, à l'issue des stages pratiques en entreprises, donnant lieu à une notation.
- Une évaluation technique finale de 7 heures.
- Une évaluation orale finale : présentation d'un press-book des travaux réalisés au cours de l'année devant un jury composé exclusivement de professionnels.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)
En contrat de professionnalisation	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	100% professionnels du secteur de la communication graphique (2 personnes)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé 'Infographiste' avec effet au 13 octobre 2009, jusqu'au 12 mai 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Opérateur PAO'.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Infographiste'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

2007 : 35 titulaires de la certification

2008 : 25 titulaires de la certification

2009 : 19 titulaires de la certification

Autres sources d'information :

<http://www.formagraph.com>

<http://www.formagraph.com>

Lieu(x) de certification :

FORMAGRAPH

1 rue Madeleine Brès

BP 31385

25006 Besançon Cedex

FORMAGRAPH

8, rue de Cotte

75012PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FORMAGRAPH

1, rue Madeleine-Brès

BP 31385

25006 Besançon Cedex

FORMAGRAPH

8, rue de Cotte

75012 Paris

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Opérateur PAO (Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique).

Certification précédente : [Infographiste \(fiche incomplète\)](#)

Certification suivante : [Infographiste-designer Web](#)